

Modélisation du risque de crédit : cadre réglementaire

Nom : **WAFO FOUKA** Prénom : **Serge** Année : **M2** Semestre : **10**

Nature : **CM** Volume horaire : **12 H** ECTS / Coef : **2**

Prérequis	Le cours de gestion de risque de monsieur Christophe HURLIN
Résumé	<p>Ce cours présente les notions de base de la modélisation du risque de crédit. Après avoir présenté brièvement les principaux produits bancaires (crédit immobilier, crédit consommation, crédit d'investissement, les comptes courants, etc...) et les types de contreparties de la banque (personnes physique, PME, CE, EI, SCI, etc...) sur lesquels sont développés les modèles de risque de crédit, une présentation réglementaire plus complète des notions de défaut, de recouvrement et d'exposition (bilan et hors bilan) est faite. Le cours est composé de 3 parties :</p> <p>La première partie est consacrée à la connaissance opérationnelle des produits bancaires, des types de contreparties, de la notion de fonds propres, de provision, de shortfall.</p> <p>La seconde partie est consacrée à l'exploration de la réglementation relative à la modélisation du risque de crédit, les contraintes réglementaires liées aux modèles du : pilier 1 de Bâle (IRB Repair, NDoD, ...); pilier 2 de Bâle (stress test, ICAAP, ...) ; provisionnement IFRS9 (buckting, forward looking, ...)</p> <p>La troisième partie est réservée à la gouvernance et l'organisation des modèles de risque de crédit : les notions de LoD1, LoD2, LoD3, JST, ACPR, SSM/MSU, etc...</p>
Objectifs	L'objectif de ce cours est double. Il s'agit tout d'abord de familiariser les étudiants aux produits bancaires classiques et aux contreparties de la banque soumises au risque de crédit. Il s'agit ensuite d'introduire les principaux outils réglementaires et opérationnels leur permettant de pouvoir développer en toute autonomie un modèle de risque de crédit.
Bibliographie	<p>CRR4</p> <p>Guidelines de l'EBA sur la modélisation de la PD et la LGD</p> <p>Le guide for TRIM de la BCE</p> <p>Les Guidelines sur la nouvelle definition du défaut</p>

PLAN

Section 1 : Définitions : produits bancaires, contreparties de la banque, notion de défaut, de recouvrement, d'exposition (bilan, hors bilan)

Section 2 : La notion de fonds propres, de provision, interaction entre ces deux notions, la notion de shortfall en risque de crédit

Section 3 : Modélisation du risque inattendu - bâlois

Section 3.1. Textes réglementaires

Section 3.2. Cadre réglementaire des grands projets de modélisation actuels Pilier I

Section 3.3. Cadre réglementaire des grands projets de modélisation actuels Pilier II

Section 4 : Modélisation du risque attendu – IFRS9 et gouvernance des modèles internes

Section 4.1. Cadre réglementaire sur le risque attendu – IFRS9

Section 4.2. Gouvernance des modèles internes

Section 5 : Lecture des résultats financiers d'une banque (Pilier III)